

La
Semaine Religieuse
DE
Québec

VOL. XV

Québec, 2 mai 1903

No 37

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 577. — Les Quarante-Heures de la semaine, 577. — La santé de N. S. P. le Pape, 578. — Chronique diocésaine, 578. — Coups d'œil et impressions, 479. — Les protestants et le purgatoire, 584. — Le gouvernement actuel de la France, 586. — A l'assaut du Vatican, 588. — Pureté et conservation des espèces eucharistiques, 589. — La petite Bertho et le bon petit Jésus, 590. — Bibliographie, 591.

Calendrier

3	DIM.	r	III apr. Pâques. Invention de la Ste Croix, 2 cl. Kyr. 2 cl. II Vêp., mém. du suiv. et du dimanche.
4	Lundi	b	Ste Monique, veuve.
5	Mardi	b	S. Pie V, pape et confesseur.
6	Mercr.	r	S. Jean devant la Porte Latine, <i>dbl. maj.</i>
7	Jaudi	r	S. Stanislas, évêque et martyr.
8	Vend.	b	Apparition de S. Michel, Archange, <i>dbl. maj.</i>
9	Samd.	b	S. Grégoire de Nazianze, évêque et docteur.

Les Quarante-Heures de la semaine

3 mai, Sillery. — 5, Sainte-Sophie. — 7, Saint-Nérée. — 9, Couvent du Cap Saint-Ignace.

La santé de N. S. P. le Pape

Le *Berline Tageblatt* publiait, voilà quelques semaines, une interview de son correspondant à Rome avec le médecin du Pape, au sujet de la santé du Pontife.

« Quoi le Pape malade ? s'exclama en riant le professeur Mazzoni. Il se porte si bien que, vous et moi, pourrions envier sa santé. A part un léger enrrouement qui fut guéri aisément, Sa Sainteté n'a pas eu la plus légère maladie depuis deux ans.

« Cela est vraiment phénoménal ! Il devient plus vieux d'années, mais plus jeune de vigueur et d'énergie. Tous les dix ans, on prophétise la mort de Léon XIII ; mais retenez bien ce que je vais vous dire : le Pape vivra cent ans et plus peut-être ; même centenaire, il jouira de la vie comme il le fait maintenant.

« De quoi peut-il mourir ? Je me le demande. Il a la constitution d'un jeune homme, conclut l'éminent praticien. Tous ses organes sont en parfait état ; il ne faut pas s'étonner que Sa Sainteté lise sans lunettes, se promène sans canne, s'habille et se déshabille sans l'aide de personne et travaille 14 heures par jour. »

Chronique diocésaine

QUÉBEC

— ORDINATIONS. Dimanche dernier, le 26 avril, à la chapelle de l'Archevêché, M. Sylv. McCawliiff, du diocèse de Sioux Falls, E.-U., a reçu l'ordre du sous-diaconat.

Vendredi, le 1^{er} mai, au couvent de Jésus-Marie de Sillery, S. G. Mgr l'Archevêque a conféré la prêtrise au R. P. Depigny, des Missionnaires du Sacré-Cœur, et le diaconat à M. l'abbé McCawliiff.

— Le jeudi, 23 avril, Monseigneur l'Archevêque, empêché jusque-là par divers obstacles d'aller rendre visite, à Ottawa, à Son Excellence Mgr Sbarretti, Délégué apostolique, pouvait enfin présenter ses hommages au nouveau représentant du

Saint-Siège. Le voyage de Sa Grandeur n'a duré que deux jours.

— Dimanche dernier, dans l'après-midi, Monseigneur a présidé à une pieuse cérémonie, à l'église de Saint-Sauveur : la réception de trente-trois nouveaux membres dans l'association des Enfants de Marie. Sa Grandeur a donné le sermon de circonstance, et n'a pas ménagé les utiles conseils au jeune auditoire.

— Jeudi, à la Basilique, avec la solennité ordinaire, a eu lieu le service funèbre annuel pour le repos de l'âme de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

— Vendredi, Monseigneur l'Archevêque a commencé, à Notre-Dame de Lévis, la Visite pastorale.

— M. l'abbé Paradis, curé de Lotbinière, vient d'être chargé par l'autorité ecclésiastique d'aller faire une enquête sur les motifs invoqués, dans une requête des intéressés, pour la fondation d'une nouvelle paroisse qui serait formée aux dépens du territoire des paroisses de Sainte-Croix et de Saint-Flavien.

Coups d'œil et impressions

Le président Roosevelt continue à occuper la presse d'Europe.

Le 7 avril, l'*Univers* exprimait son admiration de ce que le président des Etats-Unis a déclaré « que, dans le choix des fonctionnaires, il s'inspire avant tout de l'aptitude et de l'honorabilité des candidats, sans faire de distinctions arbitraires entre les noirs et les blancs. »

Sur le même journal, le 3 avril, c'était M. Eug. Tavernier qui rendait compte d'une belle conférence donnée par un professeur de l'Université catholique de Lille, sur « Les idées du président Roosevelt. » Citons la fin de ce compte rendu :

« Ayant cette droiture et cette fierté, le président Roosevelt était évidemment disposé à traiter avec respect les croyances religieuses. Lorsque, en 1889, il dirigeait les services civils des Etats-Unis et la police de New-York, il fit ostensiblement alliance avec les Pères Paulistes pour le relèvement moral de toute une population. Il a dit lui-même en rendant aux Pères Paulistes un affectueux hommage :

« Un des secrets de leur influence dans notre bureau était que, comme ils circulaient continuellement parmi leurs gens et qu'ils les connaissaient tous, comme ils étaient entièrement désintéressés, ils pouvaient être crus quand ils disaient qui faisait bien ou qui faisait mal. »

« Imaginez une pareille méthode chez nous. Tout le monde jugerait, comme M. Duthoit, que « les loges maçonniques auraient bien vite fait de crier au péril clérical et de dénoncer les envahissements de la Congrégation. Le préfet de police Roosevelt aurait été rendu « sans retard aux douceurs de la vie privée. » Dans son livre (1), M. Roosevelt se déclare chrétien et loue très haut l'éducation religieuse. Chez nous, le président ou le ministre qui aurait l'imprudence de dire qu'il croit en Dieu provoquerait une crise politique et y succomberait. C'est un contraste utile à méditer ; et l'éloquent et savant conférencier l'a mis en lumière. »

Non seulement les peuples étrangers ne comprennent pas les Français d'aujourd'hui ; mais les Français eux-mêmes ne comprennent rien à ce qui se passe chez eux. Pour preuve, qu'on lise l'extrait suivant d'un numéro récent du *Gaulois*, de Paris :

« ... Le généralissime donne un éclat exceptionnel au mariage religieux de sa fille, le général André s'incline à l'élévation, M. Loubet édifie l'Elysée par sa très louable piété, son fils est au tableau d'honneur du catéchisme de Saint-Philippe du Roule, Mme Waldeck Rousseau communique avant de se faire opérer, et tandis que les bonnes Sœurs la soignent avec ce dévouement que les infirmières laïques ne pourront jamais imiter, M. Waldeck-Rousseau prend pension chez elles ; enfin, Mlle Combes — et nous devons l'en féliciter — témoigne une respectueuse déférence à l'une des Religieuses que son père se propose d'expulser.

« D'autre part, le général André déplace ou disgracie les officiers qui vont à la messe et donnent à leurs enfants l'instruction religieuse que reçoit le fils Loubet. M. Waldeck-Rousseau se garde de protester contre l'étrange application que fait de sa loi favorite son successeur, et le président de la république signe la dispersion et l'expulsion des congrégations religieuses, et l'on persécute à peu près partout les prêtres assez indépendants pour ne pas plier le genou devant le franc-maçon Dumay.

(*Vie intense*)

« Sp
« Le
point, 1

Nou
format
tion d
beucc
« La
religieu
de Lyon
de M. l

« Au
« grégat
« du Su
« se son
« à des
« dinal-
« Non s
« M.
de Lille
vant er
qu'on vi
« l'écho
« Saint-l
« tranch
« une au
« Mais,
« Cheva
« même
« inexc
« person
« que to
« L'as
ner qu'a
Saint-Su
tion des
de mai
faveur d

« Spectacle incohérent, en effet, et surtout démoralisant.

« Le peuple de France n'y peut rien comprendre et, ne comprenant point, ne sait s'il lui faut rire ou se fâcher »

Nous ne pouvons vraiment nous dispenser de citer une information de la *Semaine religieuse* de Cambrai, sur la question du Saint-Suaire de Turin, qui intéresse certainement beaucoup de nos lecteurs :

« La question du Saint-Suaire de Turin occupe toujours la presse religieuse. Le *Correspondant*, l'*Ami du Clergé*, l'*Université catholique de Lyon*, et autres publications, avaient reproduit l'allégation suivante de M. le chanoine Ulysse Chevalier :

« Au printemps dernier, le Pape Léon XIII a demandé à la Congrégation des Indulgences et des Reliques d'examiner la question du Suaire de Turin qui commençait à faire du bruit. Les consultants se sont procuré les opuscules publiés pour et contre et se sont livrés à des recherches personnelles. Leur conclusion, soumise par le cardinal-préfet au Souverain Pontife, est formelle contre l'authenticité : *Non sustinetur.* »

« M. l'abbé A. Pillet, ancien professeur à l'Université catholique de Lille, consultant de la Sacrée-Congrégation du Concile, se trouvant en ce moment à Rome, a adressé à la *Vérité* la rectification qu'on va lire : « M. le chanoine Chevalier, en parlant ainsi, se faisait l'écho d'un bruit qui circulait à Rome et qui attribuait même au Saint-Père le mot : *Non sustinetur*. La question aurait donc été tranchée pour tous les catholiques, pour lesquels Léon XIII a une autorité dont l'antipape Clément VII est absolument dépourvu. Mais, pour cela il faudrait que la nouvelle donnée par monsieur Chevalier fût vraie, et elle ne l'est pas. Nous sommes, en effet, à même d'affirmer que ces paroles sont absolument et entièrement inexactes. Notre affirmation s'appuie sur le témoignage formel d'un personnage très éminent, et tellement autorisé dans la question, que toute contradiction est impossible. »

« L'assertion de M. Ulysse Chevalier avait d'autant plus lieu d'étonner qu'au « printemps dernier » la controverse sur l'authenticité du Saint-Suaire ne faisait que commencer, et que la Sacrée Congrégation des Reliques n'ignore point la Bulle de Jules II du 7 des Ides de mai 1506 invoquant le témoignage précédent de Sixte IV en faveur du Saint-Suaire. En vérité, il faut autre chose que les écrits

de M. le chanoine U. Chevalier pour infirmer l'acte apostolique de Jules II. »

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* a publié dernièrement, sur cette fameuse Ligne de l'Enseignement fondée à Montréal, des articles qui ont été remarqués. Il y a huit jours, notre confrère reproduisait une lettre de félicitation qu'il avait reçue d'un « distingué persnnage. » La fin de cette lettre est surtout frappante de bon sens : « Je vous avoue que je n'aurais pas cru qu'il pût y avoir au Canada des hommes assez effrontés pour donner à une société, quelque libérale qu'elle fût, fût-elle même maçonnique, le nom de *Ligue de l'Enseignement*, après que ce nom est devenu en France synonyme de *Ligue satanique*. Où en est le Canada et où va-t-il ? »

Il y a longtemps que nous avons nous-même exprimé notre étonnement de ce choix si étrange d'un pareil nom — alors qu'il y avait un si grand nombre d'autres manières de désigner cette association. Croire que cette similitude de désignation n'a été qu'accidentelle ? . . . A d'autres !

Du reste, cette Ligue nous paraissait en ces derniers temps avoir du plomb dans l'aile, et M. Magnan, en son livre récent, n'a pas manqué d'en renouveler la provision.

Un journal catholique des Etats-Unis, le *Home Journal and News* (hebdomadaire, Yonkers, N. Y., \$ 1.50 par an), publie depuis quelques semaines des lettres intéressantes, et illustrées, sur les Philippines, écrites par son correspondant spécial le Père Patrick A. Halpin. Cela soit dit pour l'avantage des gens qui seraient friands de savoir comment vont les choses en ces pays-là.

Pour finir cette chronique de la façon la plus intéressante, il n'y a qu'à citer ce qui suit, de la *Croix* du 7 avril, et qui est le récit d'une interview obtenue par l'un des rédacteurs de ce vaillant journal.

« J'ai eu l'honneur et le plaisir de rencontrer hier, dans une maison amie, le Rév. Fr. Paulus, Supérieur général des Frères du Sacré-Cœur du Puy, qui revenait d'Amérique. Ce voyage,

il l'ava
Canad

Quel

avait-o
Lauren

tions q
— L'

liberté.
d'associ

que ce
à aukur

la publi
le loi de

ou à un
un crim

La qu
— Mi

ils de l'i
— A

venez n
— Et

— C'
travail

Est-il

recevror
culière

Françai
seront le

— Et

— Je

qui ava
dernier

persécut
dans l'ar

giner à l
Lorsq

ensembl
manque

ce qui s

il l'avait accompli pour préparer à ses Frères des asiles au Canada et aux Etats-Unis.

Quelle impression rapportait-il de là-bas ? Quel accueil lui avait-on fait ? Que disait-on de nous sur les rives du Saint-Laurent et dans la grande République ? Telles sont les questions que j'ai posées à l'éminent religieux, et voici sa réponse :

— L'Amérique du Nord est la terre de la liberté, de la vraie liberté. L'idée saugrenue de faire des lois restrictives du droit d'association contre les religieux, ni même de gêner en quoi que ce soit le développement des Congrégations, ne viendrait à aucun citoyen. Et si, par hasard, quelque fanatique livrait à la publicité les théories qui ont été concrétisées en France par la loi de 1901, il serait traité de fou. Retrancher à un citoyen ou à une association quelconque une parcelle de liberté serait un crime, de New-York à San Francisco.

La question ne se pose pas, ne saurait être posée.

— Mais les catholiques, les évêques en particulier, que disent-ils de l'invasion qui les menace ?

— A toutes les demandes, ils répondent : « Venez vite et venez nombreux. Il y a de la place, beaucoup de place. »

— Et au Canada ?

— C'est la même chose. Dans le Dominion, ce n'est pas le travail qui manquera de longtemps.

Est-il nécessaire d'ajouter que, dans ce pays, nos Frères recevront des populations d'origine française un accueil particulièrement empressé et cordial, en leur double qualité de Français et de proscrits ? Les Canadiens-anglais eux-mêmes seront loin de nous faire grise mine.

— Et que pensent de nous nos ex-compatriotes ?

— Je suis navré de vous le dire, mais l'influence française, qui avait considérablement grandi dans le dernier quart du dernier siècle, est en décroissance depuis quelques années. La persécution religieuse a diminué la France dans l'estime et dans l'amour des Canadiens au delà de tout ce qu'on peut imaginer à Paris.

Lorsque deux Canadiens, d'origine différente, discutent ensemble sur l'irritante question de nationalité, l'Anglais ne manque jamais de répondre au Français : « Mais voyez donc ce qui se passe en France. La religion y est honnie, et les

Religieux traqués comme des bêtes fauves. Vous autres, catholiques canadiens, jouissez, sous le régime anglais, de la plus absolue liberté. Et n'est-ce pas à l'Angleterre protestante et à ses colonies que les congréganistes proscrits vont demander asile ? »

— Et aux Etats-Unis, comment apprécie-t-on les choses de France ?

— C'est pire encore. Les citoyens de la République d'outre-Océan ne comprennent pas, ne comprendront jamais, qu'on touche à ces deux droits qu'ils considèrent comme primordiaux : le droit d'association et le droit de propriété.

Ils ont des républicains d'ici la même opinion que des partis politiques de certaines républiques de l'Amérique du Sud où les vainqueurs ne songent qu'à emprisonner et à dépouiller les vaincus. On commence à nous considérer comme une nation en pleine décadence, incapable de se conduire elle-même, qui n'attire plus l'attention du monde que par l'incohérence des manifestations de sa politique intérieure. . . »

Les protestants et le purgatoire

Il y a des protestants qui admettent le Purgatoire et d'autres qui le nient. Mais il en est aussi qui, par la plus étrange des contradictions, tout à la fois l'admettent et ne l'admettent pas. Voici comment ces derniers s'y prennent. D'une part, ils ne veulent rien rabattre de l'enfer pur et simple, et cela est ce que l'on pourrait appeler le côté catholique de leur doctrine. Mais, d'autre part (côté philosophique, disent-ils eux-mêmes), c'est quelque chose de trop dur que l'éternité d'horribles peines. Alors, pourquoi pas un enfer qui finira un peu plus tôt ou un peu plus tard ? Car enfin il y a de petits et de grands criminels. Cet enfer qui aura une fin n'est guère autre chose que notre Purgatoire.

Ainsi ces protestants, s'étant brouillés avec nous parce qu'ils ne voulaient pas de Purgatoire, se brouillent de nouveau parce qu'ils ne veulent que le Purgatoire.

Le préjugé est tellement tenace chez quelques-uns qu'on a

vu, il
le D^r
Vaugh
comme
fort ac

Il es
protes
Purgat
que, et

C'es
empêc

grande

Non, c
reconn

d'une
pour le
rejetée

ter le
sanctio

le diso

D'ar
catholi

ravive
qui coi

l'autre
ment p

pourqu
du chr
me qui

nous a
nemen
temps
articles
était é
August

(1) T₃

(2) C₆

(3) T₁

vu, il y a peu d'années, un anglican converti au catholicisme, le D^r Saint-George Mivart, s'attirer les censures du cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, pour avoir soutenu, comme professeur et écrivain, une façon d'enfer temporaire et fort adouci, bien qu'il admit par ailleurs notre Purgatoire,

Il est toutefois, comme je l'ai dit en commençant, plus d'un protestant, et non des moindres, qui professent la doctrine du Purgatoire telle que nous la professons dans l'Eglise catholique, et qui regrettent que leurs coreligionnaires l'aient rejetée.

C'est ainsi que Lessing (1) dit en propres termes : « Qui nous empêche donc d'admettre un Purgatoire ? Comme si la plus grande partie des chrétiens ne l'avait pas adopté réellement ! Non, cet état intermédiaire (entre le ciel et l'enfer), enseigné et reconnu par l'Eglise ancienne, nous n'aurions pas dû le rejeter d'une manière absolue. » Et le D^r Forbes (2) a écrit : « La prière pour les morts, usitée du temps des Apôtres, ne saurait être rejetée comme inutile par les protestants. Ils devraient respecter le jugement de l'Eglise primitive et adopter une pratique sanctionnée par la croyance continue de tant de siècles. Nous le disons : la prière pour les morts est une salutaire pratique. »

D'autres semblent s'inspirer aux sources mêmes de la charité catholique et disent avec Collier (3) : « La prière pour les morts ravive la croyance à l'immortalité de l'âme, enlève le voile noir qui couvre la tombe et établit des rapports entre ce monde et l'autre. Si elle avait été conservée, nous n'aurions probablement pas eu parmi nous tant d'incrédulité. Je ne conçois pas pourquoi notre Eglise, qui est si éloignée des temps primitifs du christianisme, a pu abandonner ou dédaigner une coutume qui ne fut jamais interrompue ; qui, au contraire, comme nous avons sujet de le croire d'après l'Ecriture, existait anciennement ; qui fut pratiquée dans le siècle apostolique, dans les temps des miracles et des révélations ; introduite parmi les articles de foi et jamais rejetée, si ce n'est par Aérius. Elle était évidemment en usage dans l'Eglise du temps de saint Augustin et jusqu'au xvi^e siècle. Si nous ne faisons rien pour

(1) *Traité de Théologie*, article Purgatoire.

(2) *Controvers. pontif. princip.*, anno 1698.

(3) *Théologie*, II^e part., p. 100.

nos morts, si nous omettons de nous occuper d'eux et de prier pour eux comme autrefois dans la sainte Cène, nous rompons tout commerce avec les saints ; et alors, comment oserions-nous affirmer que nous restons en communion avec les bienheureux ? Et si nous rompons de cette manière avec la plus noble partie de l'Eglise universelle, ne pourra-t-on pas dire que nous mutilons notre croyance et que nous repoussons un des articles de la foi chrétienne ? »

Enfin Sheldon reconnaît que la prière pour les morts est une des pratiques les plus anciennes et les plus efficaces de la religion chrétienne.

Cette antiquité et cette perpétuité de la croyance au Purgatoire avaient vivement frappé Newman, lorsqu'il étudiait la tradition, et ce fut un des graves motifs déterminants de sa conversion au catholicisme. Il conserva toujours une prédilection marquée pour ce dogme si consolant et le célébra dans plusieurs de ces écrits, entre autres dans ce *Rêve de Geronimus*, si pieux et si poétique, que l'on peut appeler le poème du Purgatoire.

HENRI DE SURREL DE SAINT-JULIEN,
Missionnaire apostolique.

(*Bulletin de l'Œuvre expiatoire.*)

Le gouvernement actuel de la France

Après avoir tracé le tableau du débordement de scandales et de crimes, du torrent de corruption et de pourriture qui inonde la France, le *Correspondant* disait aux derniers jours de 1902 :

« Quelle fin d'année nous donne une telle décomposition morale ! Et vers quel avenir marchons-nous dans cette voie de fange et de pestilence ? . . . L'anarchie est partout, et, bien loin de la combattre, nous avons un gouvernement (si j'ose m'exprimer ainsi !) qui l'encourage et la protège ! c'est-à-dire un gouvernement qui va *contre* la nature même de sa fonction, qui s'applique à semer et à répandre tout le mal qu'il devrait extirper et détruire !

« Ne remarquez-vous pas, en effet, comme chacun de nos ministres est précisément, par la plus étrange des anomalies,

contr
« L
tre les
gation
gious
d'une
« L
contr
qui g
officie
« L
éclate
trave
essent
paraly
tradit
équip
« L
mées
accabi
tre les
et la
« L
tice, c
tre la
res, ce
« L
de l'es
secon
les éc
ment
d'être
« L
et l'in
gèner
Terre
contr
contr
alle

contre l'ensemble des intérêts spéciaux confiés à sa garde ?

« Le défroqué ministre des Cultes est par-dessus tout *contre* les cultes, *contre* les évêques et le clergé, *contre* les congrégations d'hommes et de femmes, *contre* les institutions religieuses de tout genre, *contre* les simples citoyens suspects d'une croyance ! . . .

« Le ministre de la Guerre est bruyamment *contre* l'armée, *contre* les généraux qui la commandent, *contre* les règlements qui garantissent ses droits, *contre* l'avancement régulier de ses officiers et leur indépendance !

« Le ministre de la Marine — oh ! pour celui-là, l'évidence éclate ! — est nettement *contre* nos forces navales, dont il entrave à plaisir le développement, *contre* les services les plus essentiels qu'il désorganise, *contre* les amiraux qu'il brise ou paralyse au mépris des plus éminents services, *contre* toutes les traditions de la flotte, *contre* les séculaires coutumes de nos équipages !

« Le ministre des Finances est *contre* les économies réclamées de toutes parts, *contre* l'allègement des charges qui nous accablent, *contre* les bas de laine qu'il soutire et pressure, *contre* les réformes seules capables de rendre l'essor à nos rentes et la confiance aux caisses d'épargne.

« Le ministre de la Justice est hautement *contre* toute justice, *contre* les magistrats qui osent avoir de la conscience, *contre* la poursuite des escrocs, des voleurs, des écumeurs d'affaires, *contre* le châtement des prévarications et des forfaitures.

« Le ministre de l'Instruction publique est *contre* la liberté de l'enseignement supérieur, *contre* la liberté de l'enseignement secondaire, *contre* la liberté de l'enseignement primaire, *contre* les écoles, non seulement chrétiennes, mais où se trouvent seulement une cornette et un crucifix. Périssent l'instruction plutôt que d'être distribuée par des maîtres et des maîtresses croyant en Dieu.

« Le ministre des Affaires étrangères est *contre* l'extension et l'influence de la France au dehors, *contre* tout ce qui peut gêner les Anglais en Egypte, en Chine, au Siam, au Maroc, à Terre-Neuve, *contre* Marchand et sa troupe héroïque à Fachoda, *contre* nos explorateurs et nos soldats dans la brousse africaine, *contre* tout ce qui n'est pas l'aplatissement devant les ambitions allemandes ou britanniques.

« Le ministre de l'Agriculture est *contre* l'allégement des charges qui écrasent la terre, *contre* les institutions de protection et de crédit qui viendraient en aide aux travailleurs des champs, *contre* le droit naturel des bouilleurs de cru, *contre* les mesures capables d'arrêter la désertion de nos campagnes.

« Le ministre du Commerce est *contre* l'exportation de nos produits, par l'exagération des taxes douanières, et pour la même cause, *contre* les facilités d'introduction des matières indispensables à l'industrie, *contre* les patrons en conflit avec des grévistes, *contre* les gendarmes qui se permettent de résister aux émeutiers, *contre* une prospérité publique étouffée par les manœuvres hypocrites des agents du pouvoir et par la constante agitation qui en résulte.

« Et, au-dessus de ces ministres antilogiques à leur mission, plane un autre fonctionnaire dont les actes sont encore plus en opposition avec l'ensemble des intérêts supérieurs de l'Etat : c'est le président de la République, c'est le roi fainéant, c'est M. Loubet lui-même, signant et sanctionnant d'une main servile toutes les mesures *contre* la paix sociale, *contre* l'ordre matériel, *contre* tous les droits, toutes les libertés, toutes les garanties des citoyens, — alors que, dans ses discours, il ne cesse de prôner l'union, l'apaisement, la concorde. — Et, tout cela, uniquement pour garder son fromage et ses douze cent mille francs ! — *Virtus post nummos . . .* »

A l'assaut du Vatican

La Libre-Pensée internationale vient de tenir une assemblée à Milan, disait, il y a trois mois, la *Semaine religieuse* de Cambrai.

La réunion avait pour objet la préparation d'un Congrès international, à tenir à Rome en 1904. Pourquoi Rome ? On le devine : la Libre-Pensée rêve de frapper l'Eglise au cœur.

« Nous irons ensemble à l'assaut du Vatican ! » écrivait au président du Congrès un des adhérents espagnols.

« Il faut que l'année prochaine, déclare le citoyen Furnémont, toutes les associations démocratiques et libres courent à l'assaut du Vatican. »

« A Rome ! à Rome ! » clame M. Lorand, et c'est le cri de ralliement du Congrès.

La Libre-Pensée internationale, corps avancé de la Franc-Maçonnerie, croit l'heure venue de recueillir le fruit du long travail inauguré par le Haute-Vente et poursuivi depuis trois quarts de siècle.

Pureté et conservation des espèces eucharistiques

Mgr l'évêque de Cahors, France, a reçu de Rome la lettre suivante : nous en donnons la traduction française, d'après la *Semaine* de Cahors :

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Plusieurs fois et de plusieurs côtés, des doutes ont été soumis à la Congrégation du Saint-Office relativement à la matière (pain et vin) du Très Saint Sacrement de l'Eucharistie. En présence de la malhonnêteté de certains commerçants, qui altèrent les farines de froment en y mélangeant d'autres substances végétales ou minérales, et ne reculent pas devant la fabrication d'un vin qui ne contient qu'en partie ou ne contient pas du tout le fruit de la vigne, ce qu'il est difficile, même aux chimistes, de reconnaître, ce n'est pas sans raison qu'on s'est demandé si l'on pouvait employer les farines et le vin de commerce pour consacrer licitement et même valablement.

Cette question étant de la plus grande importance, puisqu'on ne peut douter des fréquentes altérations des farines et des vins, les Eminentissimes Cardinaux, qui sont avec moi Inquisiteurs généraux, ont cru devoir faire appel à la sollicitude des Ordinaires afin que, par de soigneuses investigations, ils découvrent et fassent disparaître les abus ; afin qu'ils veillent aussi à ce qu'à l'avenir nul ne s'écarte dans leur diocèse, relativement à la nature non moins qu'à la conservation des saintes Espèces, de anciennes prescriptions contenues dans les livres autorisés et en particulier dans les rubriques du missel romain. Toutes les fois que la pureté des farines, des hosties ou du vin de commerce pourra être à bon droit suspectée, ils devront enjoindre aux prêtres de leur diocèse de ne pas faire usage de ces matières dans la confection du Très Saint Sacrement de

l'autel, et leur indiquer les moyens pratiques de se procurer une matière sûre du Sacrement.

Pour ce qui regarde les messes déjà célébrées avec une matière douteuse, ils s'adresseront à la Sacrée Congrégation.

En communiquant toutes ces choses à Votre Grandeur, comme j'en ai le devoir, je suis heureux de saisir cette occasion de demander à Dieu pour vous toutes sortes de prospérités.

Donné à Rome, le 30 août 1901.

La petite Berthe et le bon petit Jésus

Un matin de Noël, la fille de mon concierge m'apporte mes journaux et mes lettres. Je tenais dans ma main une pièce de cinq francs tout neuve, et je lui dis : « Voilà ce que le petit Jésus m'a chargé de vous donner. »

Elle me regarde et regarde le brillant écu avec des grands yeux étonnés, puis me dit d'une voix attendrie :

— Il est bien bon, le petit Jésus !

— Oui, il voulait mettre lui-même cette pièce dans votre sabot ; mais il ne l'a pas vu.

— Mon sabot ? Est-ce possible ! Il était au milieu de la loge, si bien que j'y ai trouvé ce matin une orange et une poupée.

— Ah ! il faut penser que, dans cette nuit de Noël, le petit Jésus a beaucoup à faire et qu'il est très pressé. Comme je demeure depuis longtemps dans la maison, il s'est arrêté un peu près de moi et m'a dit : « Vous voyez souvent la petite Berthe ? »

— Il sait mon nom, le petit Jésus ?

— Sans doute. — « Elle est laborieuse et obéissante. Elle va assidûment à l'école des Sœurs, et, dernièrement, elle y a gagné la médaille d'argent avec le ruban vert. »

— Comment ! il sait cela, le petit Jésus ?

— Il sait tout, et il m'a remis cette pièce blanche pour vous.

— Ah ! mon Dieu, murmura Berthe, en joignant les mains, il faudra bien le remercier, le bon petit Jésus !

Puis, m'ayant aussi remercié, elle descend quatre à quatre l'escalier et va montrer tout émue à sa mère le présent du petit Jésus.

Si q
probal
idiots.
Ils c
penseu

— I
MINEU
massac
Aper
pages, o
A l'h
tions de
les souf
s'en vor
les plag
minieux
catholiqu
catholiqu
sie, il n
et fécon
à la foi
Sous
d'hier, -
ailleurs,
charme
mations
écrivain
avant to
reprodu
tyrs fra
thousias
leur plac
ces pag
avec eu
verse les
et cava
entre da
foule hu
roit voi

Si quelque libre penseur lisait, par hasard, cette historiette, probablement il dirait que Berthe et moi nous sommes deux idiots.

Ils ont beaucoup d'esprit et ils sont très savants, les livres penseurs.

X. MARMIER, *de l'Académie française.*

Bibliographie

— o —

— DEUX MARTYRS FRANCISCAINS DE L'ORDRE DES FRÈRES-MINEURS.— Le R. P. THÉODORIC BALAT et le Fr. ANDRÉ BAUER, massacrés en Chine le 9 juillet 1900.

Aperçus biographiques par L. de KERVAL. Un vol. in-8, de 452 pages, orné de gravures hors texte. Prix : 80 cts.

A l'heure où le sensualisme envahit, de plus en plus, nos générations décadentes, l'ouvrage que nous annonçons vient nous redire les souffrances, les combats, les victoires ensanglantées, de ceux qui s'en vont, hérauts du Christ, porter l'évangile et planter la croix sur les plages barbares, les supplices atroces et désirés, le martyr ignominieux et triomphant de ceux qui tombent là-bas pour la vérité catholique la civilisation, la liberté. A l'heure où les nations jadis catholiques, s'enfoncent, à grands pas, dans l'indifférence et l'apostasie, il nous montre l'Extrême-Orient frémissant sous le souffle divin et fécondé par le sang de nouvelles victimes, se préparant à enfanter à la foi du Crucifié des légions radieuses d'âmes.

Sous ce rapport, ce livre, — qui relate, au surplus, des événements d'hier, — est d'une haute portée et d'une saisissante actualité. Par ailleurs, la méthode que l'auteur a suivie lui donne un intérêt et un charme particuliers. Laissant de côté les lieux communs, les déclamations oratoires, les développements de sermonnaires, dont certains écrivains ont tant abusé dans des ouvrages analogues, il a interrogé, avant tout, et presque exclusivement cité les documents originaux, reproduit les lettres des témoins et des victimes. Aussi, nos martyrs franciscains et français, avec leur douce gaieté et leur naïf enthousiasme, avec leurs aventures pittoresques et touchantes, avec leur placidité héroïque devant le supplice, sont vraiment vivants dans ces pages. Le lecteur les coudoie, pour ainsi dire, incessamment ; avec eux, il pénètre dans la demi-obscurité du cloître ; avec eux, il traverse les mers, parcourt les plaines de la Chine, gravit les montagnes et cavalcade au bord des précipices du Chan-si ; avec eux, il entre dans les prisons ; il entend de ses oreilles les clameurs de la foule hurlante qui demande leur mort ; et c'est de ses yeux qu'il voit rouler leurs têtes sanglantes sous le glaive des bourreaux.

De nombreuses et magnifiques illustrations ornent le volume, auquel une savante étude sur le Christianisme en Chine et l'Ordre de saint François sert d'introduction et que complète, en appendice, outre des notes précieuses sur la persécution de 1900, une nomenclature — enfin officielle et rigoureusement exacte celle-là, — des missions des Ordres franciscains à l'heure présente. E.

— SAINT PASCAL BAYLON, Frère Mineur Patron des Associations eucharistiques, par ANTOINE du LYS. Un joli volume in-12. Gravures hors texte. Prix : 70 cts.

Ce livre est venu à son heure pour faire connaître celui que Léon XIII a donné comme patron à toutes les Œuvres eucharistiques, l'un des saints les plus admirables de l'Ordre des Frères Mineurs, sous les pas duquel les prodiges et les miracles germaient de toute part.

La rapidité avec laquelle la première édition de cet ouvrage s'est écoulée en dit davantage que tout éloge : elle a été enlevée en cinq jours au Congrès eucharistique de Bruxelles, en 1898. — La deuxième édition est presque épuisée et, les demandes étant toujours nombreuses, nous allons mettre une troisième édition sous presse.

Ces deux volumes se trouvent chez les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, 180, Grande-Allée, Québec.

C.

— MGR FREPPEL, Evêque d'Angers. MOIS DE MARIE. Extrait de ses œuvres par l'abbé BONGENDRE, curé de Notre-Dame-de-Rivière. Un volume in-18 raisin de 240 pages : franco ; 2 fr. (Paris. A. ROGER et F. CHERNOVIZ 7, rue des Grands-Augustins, et librairies J.-P. GARNEAU, PRUENAU & KIROUAC, J.-A. LANGLAIS et FILS, de Québec.

« M. l'abbé Bongendre a eu l'excellente pensée d'extraire un *Mois de Marie* des œuvres de Mgr Freppel, comme on en a très heureusement extrait un des Œuvres du Cardinal Pie. Les fidèles trouveront dans le livre qui leur est aujourd'hui présenté, une lecture pour chaque jour du mois consacré à la sainte Vierge, mais une lecture vraiment nourrissante et substantielle... Rien de banal dans ces belles pages pleines de lumière et de doctrine où l'illustre Evêque a laissé s'épancher les sentiments de sa piété filiale envers la très sainte Vierge Marie, et dans lesquelles on trouve à côté des plus hautes leçons, les pensées les plus touchantes sur le rôle de Marie dans l'œuvre de la Rédemption, etc. Ce livre sera donc sous tous les rapports, très bon à mettre entre les mains des fidèles pour les exercices du mois de Marie, et on ne peut que souhaiter de le voir accueillir par le public chrétien avec tout l'empressement et toute la faveur auxquels il a droit... » (*Extrait du Rapport du chanoine de Bellune, à S. G. Monseigneur Al'archevêque de Tours*).